

Extension de la Plaine Sportive

Commune de Seyne-les-Alpes (04)

Diagnostic écologique

<i>Intervenants : Guillaume AUBIN, Hervé GOMILA, Hervé BARDINAL</i>	<i>Dates des passages :</i> - 1^{ère} série (pré-diagnostic) : 28 septembre, 05 octobre et 30 novembre 2023 - 2^{ème} série (diagnostic ciblé) : 14 mars, 29 avril, 04 mai, 24 mai, 24 juin, 05 juillet 2024, 28 septembre 2024		
<i>Rédacteur : Hervé BARDINAL, Guillaume AUBIN, Hervé GOMILA</i>	<i>V1</i>	<i>17 janvier 2025</i>	

1. CONTEXTE ET OBJECTIF

Le projet, objet du présent rapport est relatif à l'extension des équipements sportifs situés dans la vallée de la Blanche en dessous du centre-ville de Seyne.

Ce projet de « Plaine sportive » est située sur des parcelles agricoles (cultures extensives) et en partie forestières, au sein d'une mosaïque paysagère bordée au nord par les infrastructures sportives du village de Seyne et au sud par la rivière la Blanche.

Le présent rapport porte sur un diagnostic écologique ciblé. Il fait suite à un pré-diagnostic mené en 2023, qui a permis de lister les enjeux écologiques, avérés ou potentiels, qui pouvaient être rencontrés sur le site.

Les compléments menés en 2024 ont été ciblés sur les enjeux potentiellement présents qui nécessitaient d'être confirmés ou infirmés et notamment :

- Pour la flore : *Buxbaumia viridis*, *Gagea villosa*, *Gagea lutea*, *Anacamptis coriophora*, *Dactylorhiza incarnata* et *Ophioglossum vulgatum* ;
- Pour l'entomofaune : Laineuse du prunellier et Azuré du Serpolet,
- L'avifaune nicheuse en période favorable,

Enfin, l'objectif est également de préciser la carte des habitats humide en réalisant des inventaires de flore hygrophile en saison favorable (habitats probablement humides à confirmer).

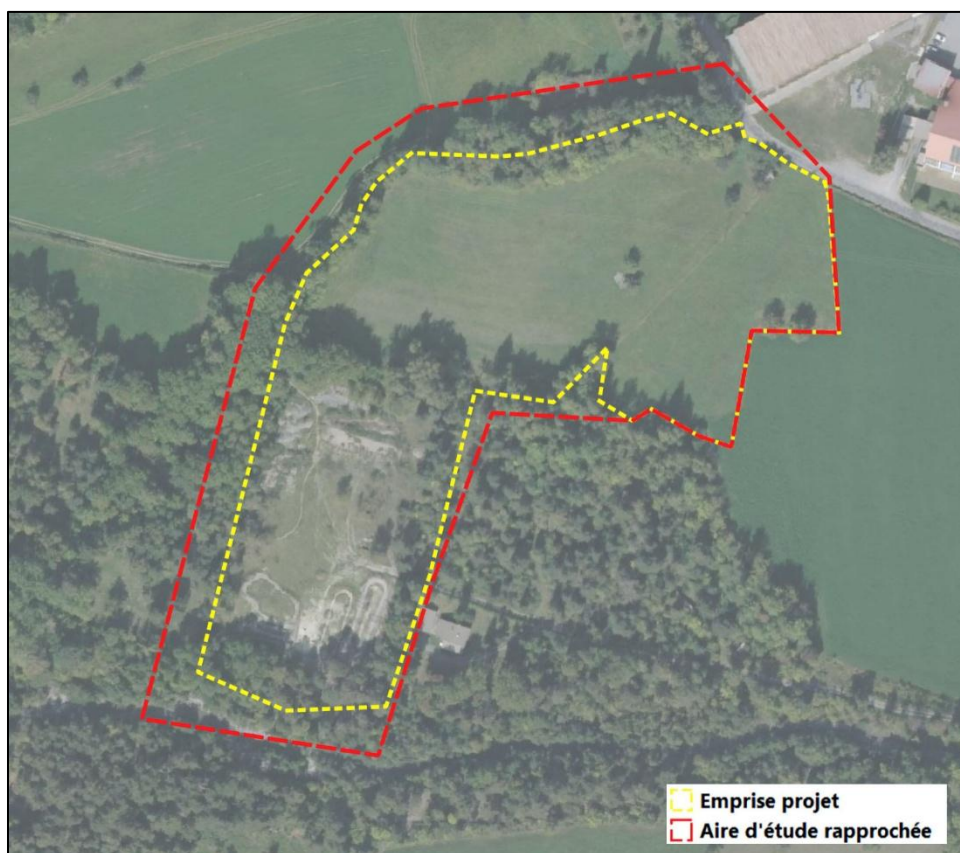


Figure 1 : localisation du projet

2. DEMARCHE

2.1. RECUEIL BIBLIOGRAPHIQUE

Le recueil bibliographique s'est appuyé sur les bases de données disponibles en lignes, les atlas naturalistes, la littérature scientifique et la situation biogéographique du secteur d'étude.

Les espèces remarquables suivantes sont recensées à proximité de l'aire du projet et ont justifié le planning de prospections mis en œuvre.

Espèce	Source	Potentialité de présence	Enjeu local de conservation	Enjeu réglementaire
Flore				
Gagée des champs <i>Gagea villosa</i>	Silene Expert	Connue dans les prairies - présente à proximité (Seyne, Selonnet, Monclar)	Modéré	Protection nationale
Gagea jaune <i>Gagée lutea</i>	Silene Expert	Connue à proximité (Seyne), en lisière boisée	Modéré	Protection nationale
Orchis punaise <i>Anacamptis coriophora</i>	ZNIEFF	Citée dans les ZNIEFF locales	Fort	Protection nationale
Ophioglosse commun <i>Ophioglossum vulgatum</i>	Silene Expert	Connue à proximité (Selonnet)	Modéré	Protection Régionale
Dactylorhize couleur de sang <i>Dactylorhiza incarnata</i>	Silene Expert	Connue à proximité (Selonnet, Seyne)	Fort	Protection Régionale
Ancolie de Bertoloni <i>Aquilegia reuteri</i>	Silene Expert	Très présente sur toute la vallée de la Blanche	Fort	Protection nationale
Inule bigarée <i>Inula bifrons</i>	Silene Expert	Ponctuelle dans la vallée de la Blanche	Modéré	Protection nationale
Invertébrés				
Grand Capricorne <i>Cerambyx cerdo</i>	INPN	Régulier en PACA	Faible	Protection nationale, Directive Habitat
Isabelle de France <i>Actias isabellae</i>	INPN	Espèce présente localement mais habitat peu caractéristique	Fort	Protection nationale, Directive Habitat
Laineuse du prunellier <i>Eriogaster catax</i>	INPN	Possible dans ce contexte agricole extensif	Modéré	Protection nationale, Directive Habitat
Sphinx de l'argosier <i>Hyles hippophaeas</i>	INPN	Largement réparti dans le secteur	Modéré	Protection nationale
.Amphibiens				
Grenouille rousse <i>Rana temporaria</i>	FPACA	Connu à proximité du site d'étude	Faible	-
Reptiles				
Espèces communes (<i>Podarcis muralis</i> , <i>Lacerta bilineata</i> , <i>Hierophis viridiflavus</i>)	INPN	Cortège présent localement	Faible	Protection nationale
Oiseaux				
Avifaune commune (Rougegorge familier, Fauvette à tête noire, Geai des chênes, Pic épeiche, Merle noir, ...)	Faune PACA	Avéré sur le camping, la plupart en nidification au niveau des boisements	Faible	Protection nationale

Cortège périurbain en déclin (Serin cini, Chardonneret élégant, Verdier d'Europe,)	Faune PACA	Avééré localement	Modéré	Protection nationale
Cortège agrosystème extensif (Pie-grièche écorcheur, Bruant jaune, Tarier des prés, Moineau souldie)	Faune PACA	Avééré localement	Fort	Protection nationale
Mammifères				
Chiroptères dont <i>Myotis blythii</i> , <i>Pipistrellus kuhlii</i> , <i>Pipistrellus pipistrellus</i> , ...)	Carte alerte PACA	Potentielle en transit, chasse ou en gîte arboricole	Modéré à fort (selon fréquentation, gîte, espèce)	Protection nationale, Directive habitat (Rhinolophes, ...)
Écureuil roux <i>Sciurus vulgaris</i>	Atlas PACA	Connu à la maille	Faible	Protection nationale
Muscardin <i>Muscardinus avellanarius</i>	Faune-PACA (2017)	Nid observé au camping de la Blanche	Modéré	Protection nationale

Figure 2 : espèces remarquables présentes ou potentielles sur le site d'étude et aux alentours immédiats

2.2. DATES DES PASSAGES D'INVENTAIRES

Compartiments	Dates	Observateurs	Conditions météorologiques
Flore / habitat	5 octobre 2023	Hervé GOMILA	Ensoleillé, vent faible à nul
Pédologie	30 novembre 2023	Jérémy CUVELIER (O2Terre)	
Flore	14 mars 2024	Hervé BARDINAL	Ciel légèrement voilé, Vent nul
Flore	29 avril 2024	Hervé BARDINAL	Ciel couvert, Vent nul
Flore (Buxbaumia viridis)	04 mai 2024	Guillaume AUBIN	Ciel dégagé, Vent nul
Flore Habitats	24 mai 2024	Hervé GOMILA	Ciel couvert, averses Vent nul
Flore Habitats	24 juin 2024	Hervé GOMILA	Ensoleillé, vent faible à nul
Toute faune et notamment Avifaune, entomofaune Mammifères (Muscardin)	04 mai 2024 (+ passage nocturne)	Guillaume AUBIN	Ciel dégagé, Vent nul Températures de saison, Nuit claire et fraîche
Entomofaune	05 juillet 2024	Guillaume AUBIN	Ciel dégagé, Vent nul Températures de saison
Toute faune	28 septembre 2023	Guillaume AUBIN	Ciel dégagé, Vent nul Températures chaudes (environ 25°C° l'après-midi)

3. RESULTATS D'INVENTAIRES

3.1. FLORE ET HABITATS

3.1.1. HABITATS NATURELS

L'aire d'étude s'inscrit dans la terrasse alluviale, en rive droite du torrent de la Blanche.

Les bordures de la Blanche sont occupées par une **forêt galerie à Aulne blanc** (*Alnus incana*), Bouleau pendulé (*Betula pendula*), Frêne élevé (*Fraxinus excelsior*) et Saule pourpre (*Salix purpurea*). En sous-bois, les principales espèces sont représentées par la Bourdaine (*Frangula alnus*), le Noisetier (*Corylus avellana*), le Cerisier à grappes (*Prunus padus*), le Troène (*Ligustrum vulgare*), le Cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*) et la Ronce bleuâtre (*Rubus idaeus*).

Sur les zones un peu plus éloignées de la nappe, les boisements sont plus diversifiés, avec le Peuplier noir (*Populus nigra*), le Peuplier tremble (*Populus tremula*), le Frêne élevé (*Fraxinus excelsior*), le Bouleau pendulé (*Betula pendula*) et quelques sujets d'essence à bois dur comme l'Erable champêtre (*Acer campestre*), l'Erable sycomore (*Acer pseudoplatanus*), l'Alisier blanc (*Aria edulis*) voire le Hêtre (*Fagus sylvatica*). Le Brachypode des bois (*Brachypodium sylvaticum*), l'Herbe à Robert (*Geranium robertianum*), le Muguet (*Convallaria majalis*), le Sceau de Salomon (*Polygonatum multiflorum*), la Laïche digitée (*Carex digitata*), la Parisette (*Paris quadrifolia*), l'Euphorbe douce (*Euphorbia dulcis*), la Fraise des bois (*Fragaria vesca*) et l'Hellébore fétide (*Helleborus foetidus*) caractérisent le sous-bois. Ces **boisements feuillus mésophiles** témoignent de stations fraîches bénéficiant de sols à bons bilans hydriques.

Sur situations topographiques plus élevées, les sols sont plus secs. Les **pinèdes à Pin sylvestre** (*Pinus sylvestris*) dominant, le plus souvent en mélange avec les essences caducifoliées indiquées précédemment. Le Cytise à feuilles sessiles (*Cytisophyllum sessilifolium*), le Camérisier des haies (*Lonicera xylosteum*), la Viorne lantane (*Viburnum lantana*), le Troène (*Ligustrum vulgare*) et l'Aubépine (*Crataegus monogyna*) sont les arbustes parmi les plus fréquents en sous-bois. Ces boisements sont parcourus par des troupeaux de bovins qui favorisent le développement d'espèces xérophiles et nitrophiles, qui bénéficient de l'ouverture des milieux et de l'apport de matières organiques.

En périphérie de la zone d'étude, les boisements ont été défrichés au profit des activités agricoles, principalement des prairies de fauche améliorées. Une zone en déprise est actuellement occupée par une **friche herbacée**, où se mêlent des espèces typiques des prairies et des espèces xérophiles caractéristiques de prairies sèches. Le Brachypode penné (*Brachypodium rupestre*), le Brome élevé (*Bromopsis erecta*), la Calamagrostide argentée (*Achnatherum calamagrostis*), le Polygale commun (*Polygala vulgaris*), la Potentille rampante (*Potentilla repens*), la Globulaire commune (*Globularia bisnagarica*) et le Thym serpolet (*Thymus longicaulis*) caractérisent les pelouses xérophiles, tandis que le Trèfle rampant (*Trifolium repens*), le Trèfle des prés (*Trifolium pratense*), la Gesse des prés (*Lathyrus pratensis*), le Plantain moyen (*Plantago media*) ou la Centaurée jacée (*Centaurea jacea*) sont habituelles dans les prairies de fauche et les prairies améliorées.

Les espèces rudérales comme la Vipérine commune (*Echium vulgare*), le Brome des toits (*Anisantha tectorum*), le Cirse des champs (*Cirsium arvense*) ou la Picride fausse-épervière (*Picris hieracioides*) témoignent de la perturbation de ces peuplements.

Les zones en déprise sont recolonisées par des **fourrés ornithochores** à Prunellier (*Prunus spinosa*), Eglantier (*Rosa canina*), Aubépine (*Crataegus monogyna*) et Ronce à feuilles d'Orme (*Rubus ulmifolius*).

Synthèse des habitats

FORMATION VEGETALE	TYPLOGIE EUNIS	TYPLOGIE N2000	ETAT DE CONSERVATION	ENJEU LOCAL DE CONSERVATION
Habitats hygrophiles				
Bancs de galets	C3.553 - Berges de la Blanche	3250 - Rivières permanentes méditerranéennes à <i>Glaucium flavum</i>	Habitat typique, en bon état de conservation, présent dans le lit de la Blanche	MODERE
Habitats forestiers				
Rideaux d'Aulne blanc	G1.12 - Forêts galeries riveraines boréo-alpines	91A0 - Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)	Forêts galeries développées sur les berges de la Blanche, en bon état de conservation	FORT
Boisements feuillus mésophiles	G1.9 – Boisements non riverains à <i>Betula</i> , <i>Populus tremula</i> ou <i>Sorbus aucuparia</i>	HD	Boisements feuillus mixtes à Frêne élevé, Bouleau, Peuplier tremble, en cours de dynamique progressive	MODERE
Pinèdes de Pin sylvestre	G3.42 - Pinèdes à <i>Pinus sylvestris</i> médio-européennes	HD	Boisements xérophiles installés sur les situations topographiques élevées, altérés par le pâturage des sous-bois	MODERE
Habitats herbeux et arbustifs				
Prairies sèches x Friches herbacées	E1.2A x I1.5 - Pelouses à <i>Brachypodium phoenicoides</i> x Friches, jachères ou terres arables récemment abandonnées	HD	Formations perturbées par les activités (pâturage, fréquentation...) en état de conservation médiocre.	FAIBLE
Fourrés ornithochores	F3.22 - Fourrés caducifoliés subméditerranéens sud-occidentaux	HD	Stades précoces typiques des dynamiques végétales en lisière des boisements et en taches dans les zones délaissées.	FAIBLE
Habitats anthropisés				
Cultures et prairies	I1.3 - Terres arables à monocultures extensives et prairies améliorées	HD	Sans objet	NEGLIGEABLE

Habitats naturels



 Aire d'étude

Occupation du sol

 Bancs de galet

 Rideaux d'Aulne blanc

 Boisements feuillus mésophiles

 Pinèdes de Pin sylvestre

 Prairies

 Fourrés ornithochores

 Prairies sèches x Friches herbacées

 Routes

3.1.2. FLORE

Les reconnaissances réalisées en automne 2023 et printemps 2024 n'ont livré aucune station d'espèce végétale remarquable. Les espèces remarquables ciblées par les inventaires se sont avérées absentes des zones prospectées.

En raison de la connaissance de stations à proximité immédiate du projet, la mousse protégée *Buxbaumia viridis* a été spécifiquement recherchée.

Toutefois, après une fouille méticuleuse, en période adéquate, de la plupart des microhabitats favorables au développement des sporophytes de *Buxbaumia viridis*, aucun individu n'a pu être trouvé.

Au terme de cet inventaire, très peu de supports favorables à l'espèce ont finalement été détectés et sur les quelques-uns qui ont paru capable de l'abriter, aucun individu n'était présent.



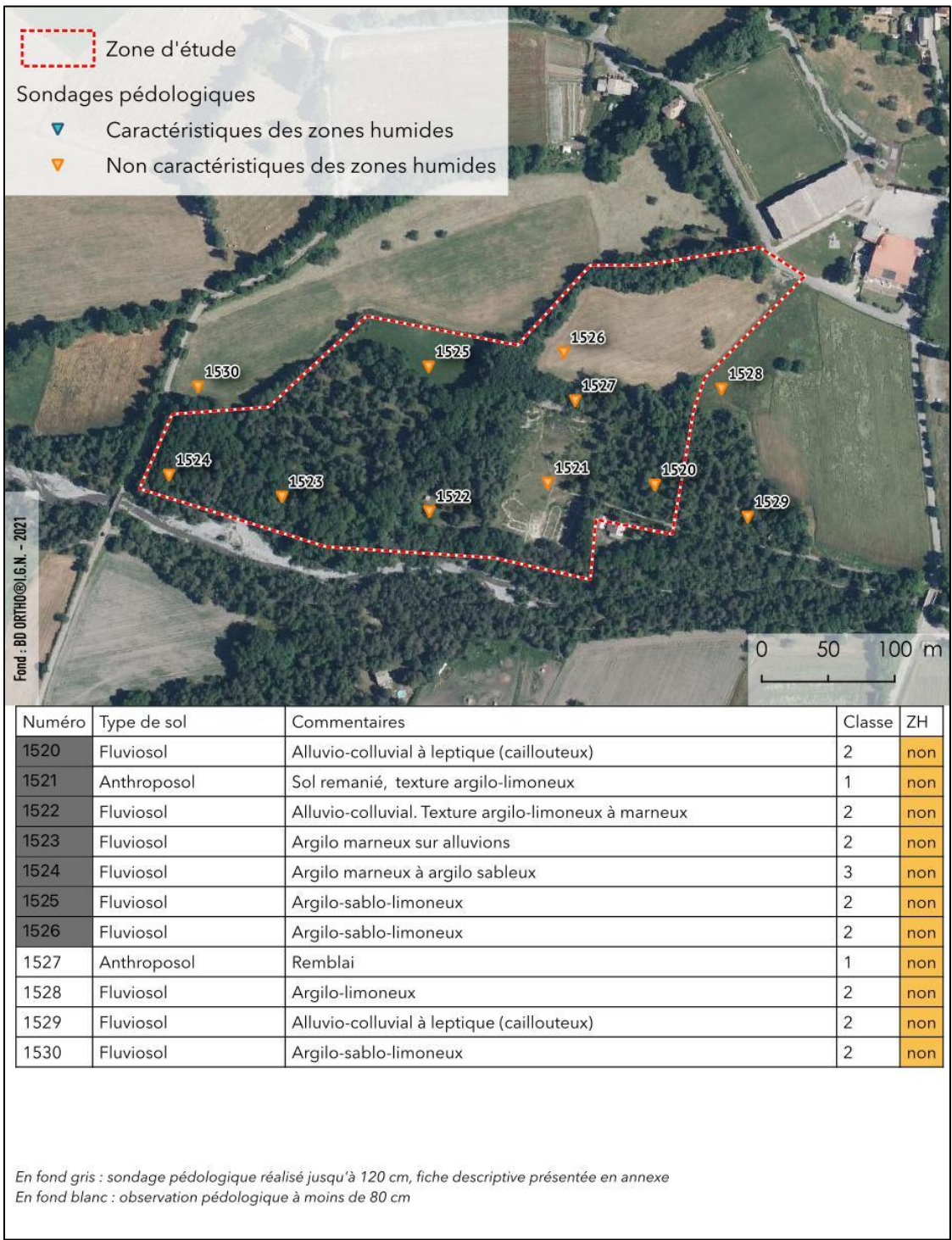
Figure 3 : illustration de micro-habitats favorables à *Buxbaumia viridis*. Photos sur site : G. Aubin

3.2. ZONES HUMIDES

L'identification des zones humides est réalisée (conformément à la réglementation) sur la base de critères « Habitats/Flore » OU « pédologiques ». Si les terrains étudiés présentent des caractéristiques humides pour l'un ou l'autre des critères, ce sont des terrains humides (*voir rapport spécifique de janvier 2024*).

3.2.1. CRITERE PEDOLOGIQUE

Au niveau pédologique, l'ensemble de sondages réalisés (voir carte page suivante) sont tous négatifs, c'est-à-dire que les sols ne sont pas hydromorphes.



3.2.2. CRITERE « HABITATS/FLORE »

Le critère relatif aux habitats naturels indique que deux types de peuplements correspondent à des milieux humides, au sens de l'arrêté :

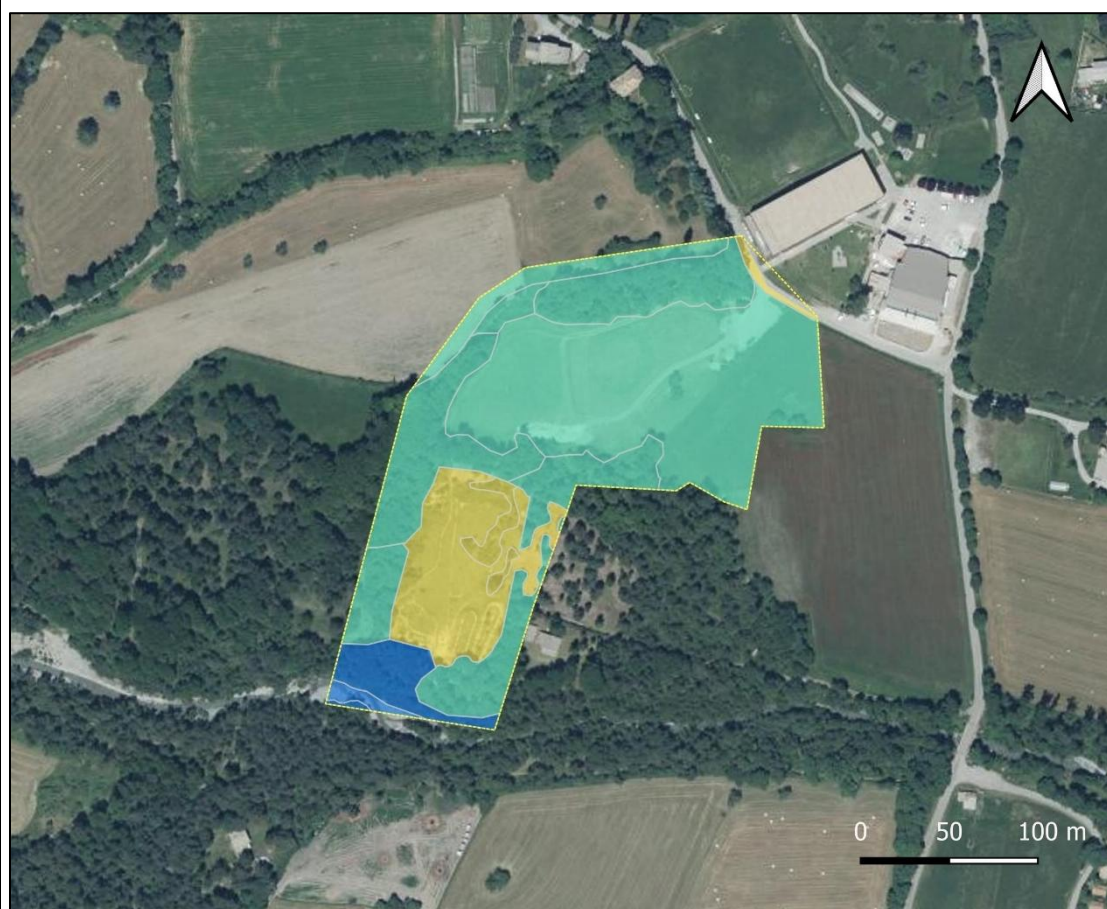
- les bancs de galets (code CB 24.225)
- les rideaux d'Aulnes blancs (code CB 44.2)

Inversement, les prairies sèches (code CB 34.36 x 87.1) plus ou moins enrichées ne sont pas à considérer en tant que zones humides.

Les autres peuplements correspondent à des habitats humides dit « pro parte », c'est-à-dire dont l'analyse nécessite d'être affinée pour se prononcer. Les relevés pédologiques ayant montré l'absence de sols hydromorphes, une analyse floristique s'est avérée nécessaire, particulièrement pour les milieux forestiers (pinèdes de Pin sylvestre et boisements feuillus mésophiles).

FORMATION VEGETALE	TYPLOGIE EUNIS	CODE EUNIS	CODE CB	CODE N2000	DISTRIBUTION	HABITAT HUMIDE
Habitats hygrophiles						
Bancs de galets	Berges de la Blanche	C3.553	24.225	3250	Dépôts graveleux dans le lit mineur	Humide
Habitats forestiers						
Rideaux d'Aulne blanc	Forêts galeries riveraines boréo-alpines	G1.12	44.2	91A0	Forêts galeries sur les sols engorgés proches de la nappe de la Blanche	Humide
Boisements feuillus mésophiles	Forêts riveraines méditerranéennes à Peupliers	G1.31	41.B	HD	Boisements mésophiles plus éloignés de la nappe	Pro parte
Pinèdes de Pin sylvestre	Pinèdes à Pinus sylvestris médio-européennes	G3.42	42.52	HD	Substrats déconnectés de la nappe	Pro parte
Habitats herbeux et arbustifs						
Prairies sèches x Friches herbacées	Pelouses à Brachypodium rupestre x Friches, jachères ou terres arables récemment abandonnées	E1.2A x I1.5	34.36 x 87.1	HD	Zone en friche	Non humides
Fourrés ornithochores	Fourrés caducifoliés subméditerranéens sud-occidentaux	F3.22	31.89	HD	Lisières, délaissés	Pro parte
Habitats anthropisés						
Cultures et prairies	Terres arables à monocultures extensives	I1.3	82.3	HD	Zones cultivées	Pro parte

Zones humides



- Aire d'étude
- Habitats humides
- Habitats humides
- Habitats non humides
- Habitats pro parte

Les relevés de végétation ont montré que les habitats « pro parte » ne peuvent pas être rattachés à des zones humides :

- Les strates arbustives et herbacées ne livrent aucune espèce hygrophile à recouvrement notable. Des espèces comme le Saule pourpre (*Salix purpurea*), le Cerisier à grappes (*Prunus padus*) ou la Ronce bleuâtre (*Rubus caesius*) sont très sporadiques dans ces boisements et ne justifient pas de délimiter de secteurs humides ;
- Dans les pinèdes de Pin sylvestre, la strate arborée est dominée par des espèces xérophiles. Dans les boisements mésophiles, des espèces caractéristiques des milieux humides comme le Peuplier noir (*Populus nigra*) ou l'Aulne blanc (*Alnus incana*), se maintiennent ponctuellement au sein d'un peuplement mésophile mais non hygrophile : le Frêne élevé (*Fraxinus excelsior*), le Bouleau (*Betula pendula*) ou le Peuplier tremble (*Populus tremula*) témoignent du bon bilan hydrique des sols, mais ne sont pas caractéristiques de zones humides au sens de l'arrêté du 24 juin 2008.

Les seules zones humides avérées dans l'aire d'étude sont liées donc au cours de la Blanche : lit du cours d'eau et forêts galeries des berges.

3.3. LES INVERTEBRES

Les recherches se sont axées avant tout sur les espèces remarquables relevées dans la bibliographie, et notamment leurs habitats. En premier lieu, de nombreuses lisières sont composées d'aubépines et de prunelliers, espèces communes et caractéristiques des haies bocagères qui peuvent abriter dans ce contexte la Laineuse du prunellier (*Eriogaster catax* – espèce protégée). Les prospections printanières de 2024 n'ont révélé aucun nid communautaire de chenille de la Laineuse du prunellier, traduisant son absence locale pour cette année.



Figure 4 : lisières de prunelliers et d'aubépines, habitats favorables à la Laineuse du prunellier. Photos sur site : G.Aubin

Les pins sylvestres composant une partie de la zone boisée ne constituent pas l'habitat optimal de l'Isabelle de France qui privilégie, d'après la littérature, les pins relativement isolés en terrasse alluviale. On ne conservera pas cette espèce, particulièrement délicate à prospecter, comme potentielle dans la zone d'étude.

La présence de nombreux peupliers noirs présentant des traces de sénescences et des cavités permet certainement à un cortège diversifié de coléoptères saproxylophages de se développer. Toutefois la seule espèce bénéficiant d'un statut réglementaire attendue ici est le Lucane cerf-volant (inscrite à la directive habitat mais non protégé en droit français). Les cavités à terreau fouillées ne présentaient pas d'indice de présence de Cetonidae remarquables.

Les tonsures à serpolet, assez nombreuses dans la «plaine de cross», n'ont pas révélée la présence de l'Azuré du serpolet (*Phengaris arion* - espèce protégée) malgré la forte attraction constatée pour les rhopalocères (quinzaine d'espèces et nombreux individus lors de la session estivale).

Les boisements de trembles sont quant à eux attractifs pour le Grand Sylvain (*Limenitis populi*), une autre espèce remarquable de papillon, non protégée.

Les quelques espèces d'insectes contactées lors de la visite de site (rhopalocères et orthoptères), en lien avec les habitats observés, ne permettent pas d'attendre d'autres espèces remarquables et/ou protégées.

3.4. LES AMPHIBIENS

La zone d'étude ne présente aucun secteur en eau favorable à la reproduction d'amphibiens. Cependant la Blanche s'écoulant en limite sud permet de supposer la présence de la Grenouille rousse et de Crapaud épineux dont des individus peuvent ponctuellement fréquenter les boisements, en phase terrestre.

3.5. LES REPTILES

Le Lézard des murailles et le Lézard à deux raies ont été contactés ponctuellement le long des lisières. Si quelques ophidiens sont probablement présents comme la Couleuvre à collier ou la Couleuvre verte-et-jaune, aucune espèce à enjeu de conservation notable n'est attendue.



Figure 5 : Lisières, strates herbacées et arbustives favorables à la mésofaune comme les reptiles, l'avifaune, les petits mammifères ou l'entomofaune et illustration d'un Lézard à deux raies mâle observé sur ces lisières. Photos sur site, G. Aubin

3.6. L'AVIFAUNE

Les observations réalisées lors de la visite de terrain de septembre a mis en évidence des regroupements postnuptiaux et plurispécifiques de passereaux comme les mésanges charbonnières, noires, à longue queue, nonnettes et huppées, le Bruant zizi, le Pinson d'Europe et le Roitelet triple-bandeaux. Par ailleurs d'autres espèces plus solitaires comme le Pouillot véloce, le Merle noir, La Sittelle torchepot, le Pic-vert et le Pic épeiche fréquentent également les boisements à cette saison.

Les deux sessions de terrains printemps/été 2024, ont permis d'observer deux espèces d'enjeu fort :

- plusieurs chanteurs de Bruant jaune ont été contactés avec une à deux nidifications probables au niveau de plaine de cross et de la haie de prunellier à l'ouest
- un couple de Pie-grièche écorcheur a mené à l'envol plusieurs jeunes au niveau de la haie de prunellier.

D'autres espèces encore communes localement mais présentant des déclin importants au niveau national ont été observés comme le Verdier d'Europe (hors zone stricte), le Chardonneret élégant, le Serin cini et le Pic épeichette (hors zone stricte). Un chanteur de Petit-duc scops a été entendu et sa reproduction locale à la faveur d'un arbre à cavité est probable.

On notera que l'agrosystème existant ici est en effet encore attractif pour ce cortège en forte régression sur le territoire.



Figure 6 : Friche thermophile et bocage agricole, deux habitats favorables à une avifaune patrimoniale. Photo sur site, G. Aubin

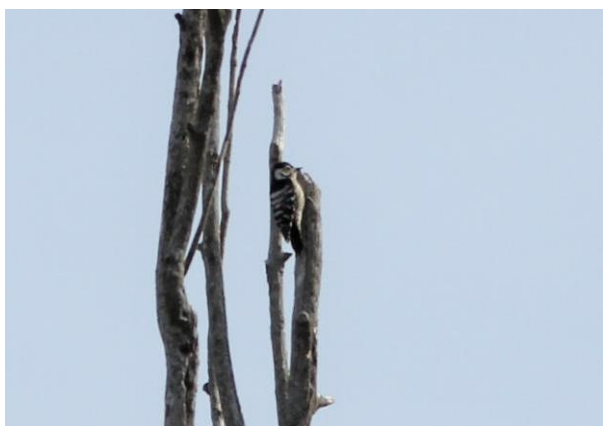


Figure 7 : illustrations de quelques oiseaux remarquables observés au niveau de la zone d'étude. Photos hors site : G. Aubin

3.7. LES MAMMIFERES TERRESTRES

Le contexte local, relativement peu perturbé, permet la fréquentation du site par une mammofaune terrestre commune et variée. Des traces ou des observations directes confirment la présence de Sanglier, Chevreuil, Fouine, Lièvre d'Europe et Renard roux. D'autres comme le Blaireau et le Hérisson d'Europe sont sans doute également de passage.

Deux gliridés ont été recensés :

- un Loir gris a été observé dans la haie de prunellier, dans un nid d'été
- Des noisettes rongées, attribuables au Muscardin (espèce protégée) ont été retrouvées sur le même secteur mais aucun nid n'a pu être trouvé. L'important treillis de ronces reste cependant très favorable. La haie de prunellier n'a pas non plus révélé la présence de nid de Muscardin mais au regard d'observations recueillies à proximité tout l'espace boisé dense est favorable à l'espèce, au moins pour ses déplacements et son alimentation.

Un groupe familial d'Écureuil roux a été observé dans les arbres de la zone d'étude. L'espèce, également protégée quoique commune, se reproduit très probablement dans ces boisements.

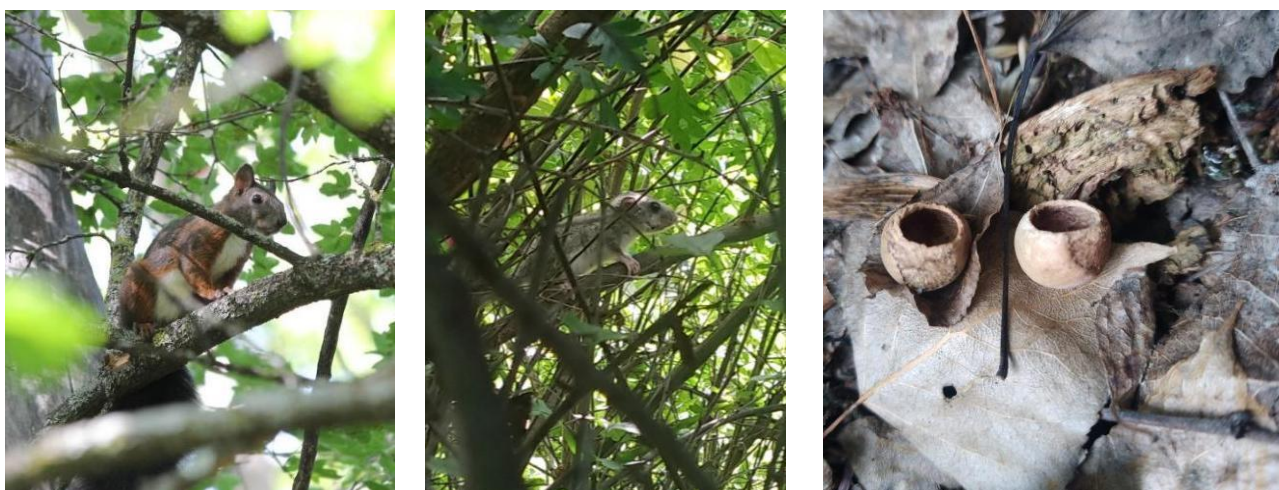


Figure 8 : Illustration de quelques mammifères présents sur la zone d'étude : Écureuil roux, Loir gris et noisettes rongées par le Muscardin. Photos sur site : G. Aubin

3.8. LES CHIROPTERES

Les nombreuses lisières situées en bordure forestière ainsi que la présence immédiate de la Blanche semblent favorables aux individus en transit ou en chasse.

Concernant les gîtes arboricoles, deux catégories d'arbres présentent des cavités favorables pour l'accueil d'individus. La série de vieux Peupliers noirs du boisement nord sont tous pourvus de cavités, lierres ou écorces décollées. Par ailleurs plusieurs loges de pics ont été observées sur des trembles sains. Il est probable qu'il en existe de nombreuses autres dans ces boisements.

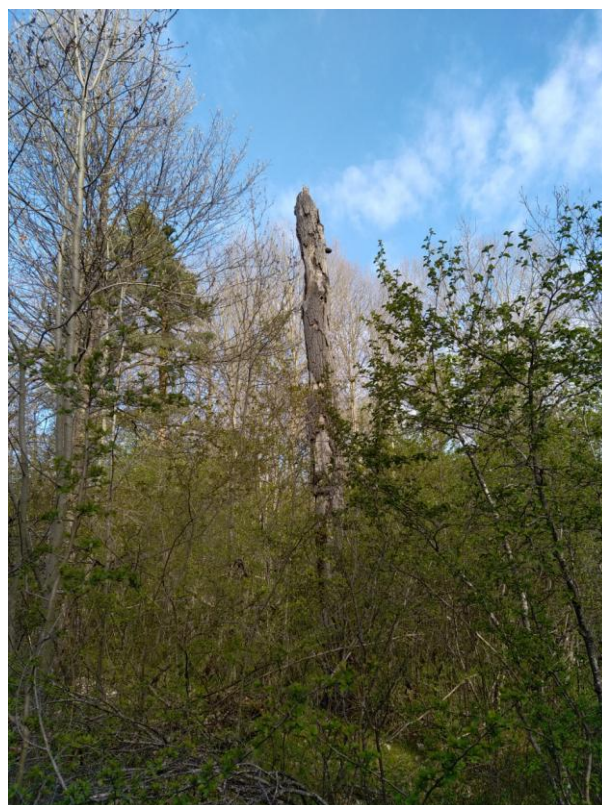
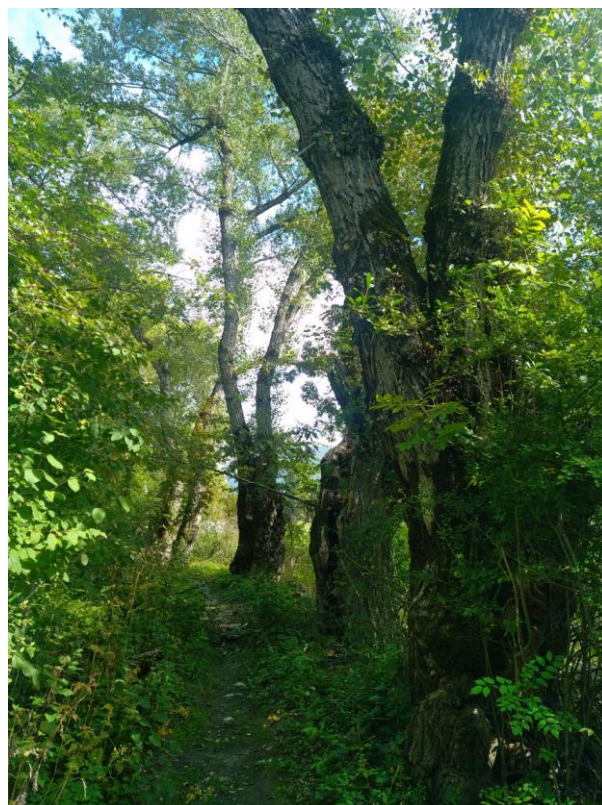
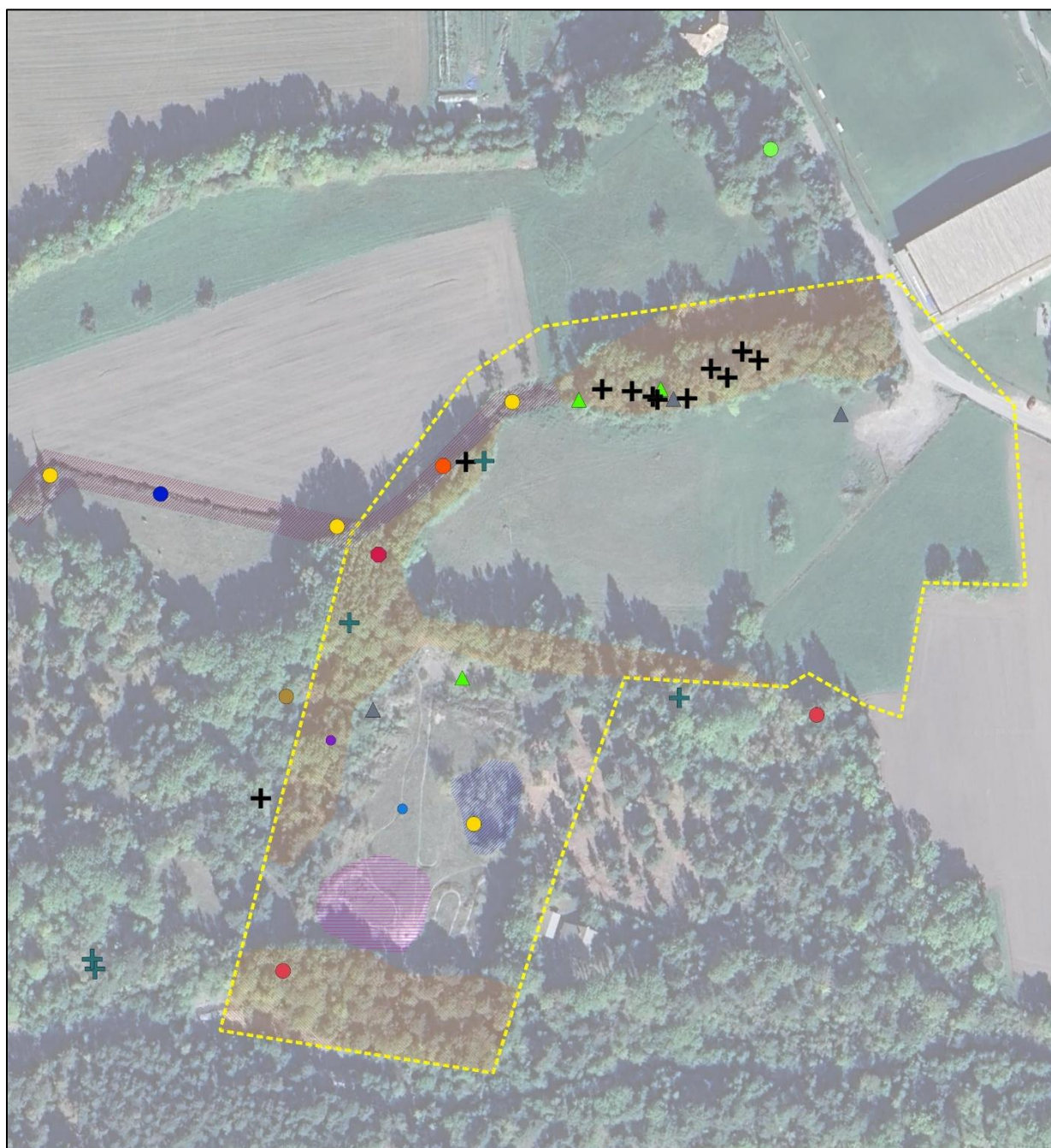


Figure 9 : illustration des peupliers noirs vénérables et de trembles morts sur pied (hors zone d'étude) favorables aux chiroptères arboricoles. Photos sur site : G. Aubin

3.9. CARTE DE SYNTHÈSE DES ENJEUX FAUNE



Aire d'étude rapprochée

Observations faunistiques remarquables

- Ecureuil roux
- Muscardin
- Lézard des murailles
- Lézard à deux raies
- Bruant jaune
- Petit-duc scops
- Pic épeichette
- Pie-grièche écorcheur

Verdier d'Europe

Peuplier noir
(arbres à cavités et dendromicrohabitats)

Tremble
(arbres à cavités)

Habitat d'espèces

Habitat du Bruant jaune et du Pie-grièche écorcheur

Habitat du Muscardin

Habitat favorable aux rhopalocères

4. SYNTHÈSE DES ENJEUX

Les enjeux avérés du site sont :

- Les habitats humides : lit et berges de la Blanche, ripisylve à Aulne, formations à Peupliers noirs et trembles,
- Les formations à Peupliers noirs et trembles, pour les enjeux faune (arbres à dendro-microhabitats, à cavité favorables aux chiroptères et à loge de pics) et en raison de son caractère probablement humide (à confirmer),
- L'ensemble des haies : habitats à Muscardin et potentiellement à Laineuse du prunellier

Les secteurs les moins sensibles sont

- Les cultures et prairies,
- La zone de friche, en dehors des secteurs à Serpolet.

5. RECOMMANDATIONS

Ci-dessous sont proposées quelques recommandations permettant d'avancer dans la définition du projet et sa mise en œuvre.

Au niveau de la conception du projet :

- Conserver les linéaires de haies, qui présentent d'office un intérêt pour le Muscardin, le Bruant jaune, la Pie-grièche écorcheur, les chiroptères (corridors de déplacement) et éventuellement la laineuse du Prunellier (toutefois non observée),
- Conserver le linéaire boisé au nord, accueillant de nombreux arbres sénescents (favorable aux chiroptères, oiseaux cavicoles et insectes saproxylophages) et ayant une fonction de corridors écologique),
- Prévoir une zone tampon entre ce linéaire boisé et les équipements (décaler la boucle de marche nordique),
- Déplacer le Théâtre de verdure pouvant impacter directement le linéaire boisé cité ci-dessus : dérangement par le bruit et la lumière,
- Conserver les milieux humides et boisés,
- Décaler la boucle nordique, dans sa partie Sud-Est, pour préserver la zone de nidification du Bruant jaune,
- Maintenir les pelouses ouvertes au sud-ouest du projet (habitat favorable aux papillons de jour) : ne pas faire de plantations arborées,
- Planter une haie « bocagère » (essences locales) en limite Est du projet pour isoler le parking des espaces de prairie.
- Réglementer l'éclairage sur la zone d'activité, la ripisylve de la Blanche et les corridors boisés étant des milieux particulièrement sensibles à ce type de nuisance (corridor et territoire de chasse des chiroptères) : prescriptions sur l'orientation, l'intensité, la couleur et la périodicité de l'éclairage,

D'ores et déjà, au niveau des procédures et du chantier, on peut faire les recommandations suivantes :

- Respecter un calendrier de travaux réduisant les incidences sur la faune. Notamment, ne pas réaliser de défrichage ni de débroussaillage entre mars et août (période de reproduction notamment pour l'avifaune et le Muscardin), ne pas faire d'abattage d'arbres dans cette même période ainsi qu'en hiver,
- En cas de nécessité d'abattre des arbres remarquables, mettre en place une procédure adaptée (abattage doux),
- Réaliser les aménagements paysagers avec des espèces végétales indigènes adaptées au milieu, bénéficiant si possible du Label « Végétal Local ». Prohiber toute espèce exotique.

Dans le fonctionnement du projet :

- Faire respecter les prescriptions sur l'éclairage (cf ci-dessus),
- Proscrire tout intrant chimique dans la gestion des espaces verts,
- Et de façon plus globale, Favoriser/ maintenir l'agriculture extensive et/ou sans pesticides aux abords de la zone d'étude.

